

active, soit l'acquisition de nouvelles compétences, au lieu de l'approche traditionnelle de soutien du revenu. Nous travaillons de concert avec le milieu syndical et le secteur privé en vue d'optimiser l'utilisation de nos précieuses ressources humaines.

Nous avons privatisé les sociétés d'État qui ne servaient plus l'intérêt public.

Le développement régional relève maintenant des collectivités et ce sont les personnes le plus au fait des problèmes et des possibilités qui prennent les décisions.

Les politiques budgétaires et monétaires sont désormais centrées sur l'investissement, la croissance et la productivité. Les mesures que nous avons adoptées à cet égard nous permettent de maîtriser la dette publique et de réduire l'inflation.

Pour un pays commerçant comme le Canada, qui exporte plus de 25 p. 100 de sa production, la libéralisation du commerce n'est pas seulement une priorité. Il s'agit d'une nécessité. Nous avons poursuivi ce but sur une base multilatérale, bilatérale et trilatérale.

Le Canada maintient son engagement à l'égard des négociations commerciales multilatérales entreprises dans le cadre de l'Uruguay Round. En fait, ces négociations représentent la meilleure preuve de l'engagement du Canada à l'égard de la libéralisation du commerce. À l'occasion d'une rencontre informelle qui s'est déroulée en France, au mois de septembre, mes homologues des États-Unis, de la Communauté européenne, du Japon et moi-même avons discuté de la manière de relancer les discussions. Il s'agit de la ronde de négociations sur le commerce international la plus importante et la plus complexe de tous les temps, et nous ne devons plus permettre que les questions agricoles en retardent le bon déroulement. Les discussions que j'ai eues avec mes collègues m'ont convaincu qu'il existait une volonté politique de surmonter les obstacles. Je suis optimiste quant à la réussite des négociations.

En ce qui concerne les négociations bilatérales, l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis a permis au Canada d'avoir un meilleur accès à son plus important marché d'exportation.

Le 12 juin dernier, le Canada, les États-Unis et le Mexique ont entamé des négociations officielles sur un accord de libre-échange nord-américain. Ces dernières pourraient éventuellement mener à la création d'une zone économique comprenant un marché de 360 millions de personnes et dotée d'un PNB combiné de plus de sept billions de dollars. La réussite des négociations ne peut